

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2023**

Nombre de Conseillers :	En Exercice : 15
	Présents : 13
	Votants : 13

L'an deux mil vingt trois, le quatorze mars le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

**Date de convocation :** Jeudi 09 Mars 2023

**Présents :** Messieurs CRASTES Pierre-Jean, CARRILLAT Olivier, GENOUX-PRACHEX Lionel, DUVAL Léon, BOURDIN Fabian, PARENT Philippe, ROTH Jean-Luc.  
Mesdames BONIER Laurence, CHARDON Audrey, BAYAT-RICARD Marianne, GONTHIER-GEORGES Céliane, COINDET Jocelyne, LAMARLE Nadège.

**Excusés :** Mesdames ALLARD-VAUTARET Claire, VALLENTIEN Jennifer.

Céliane GONTHIER-GEORGES a été élue secrétaire.

**BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conditions d'exécution du budget de la commune pour l'exercice 2022,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2121-31, L 1612-12 et suivants,

Monsieur le Maire, ayant quitté la séance conformément à l'article L 2121-14 du Code général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- **d'adopter** le Compte Administratif 2022 du Budget Principal de la commune de Chênex, arrêté comme suit :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
Résultat antérieur reporté (année 2021)	Excédent	507 854,50 €
Dépenses année 2022		1 307 380,85 €
Recettes année 2022		917 127,87 €
Résultat de l'exercice 2022	Déficit	-390 252,98 €
<b>Résultat cumulé fin 2022</b>	Excédent	<b>117 601,52 €</b>
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>		
Résultat antérieur (année 2021)	Excédent	392 573,94 €
Résultat 2021 affecté en investissement		372 573,94 €
Dépenses année 2022		808 067,16 €
Recettes année 2022		981 211,12 €
Résultat de l'exercice 2022	Excédent	173 143,96 €
<b>Résultat cumulé fin 2022 à affecter</b>	Excédent	<b>193 143,96 €</b>
<b>RESULTAT GLOBAL A LA CLOTURE DE 2022</b>		<b>310 745,48 €</b>

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance  
Céliane GONTHIER-GEORGES



Le Maire,  
Pierre-Jean CRASTES.